



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 décembre 2009

ECHANGE DE PARCELLES AVEC MONSIEUR  
LANGLAIS

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
10 décembre 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Frank MICHEL -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

**URBANISME ET AFFAIRES**  
**IMMOBILIERES**

**ECHANGE DE PARCELLES AVEC MONSIEUR LANGLAIS**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre des aménagements consécutifs à la Coulée Verte, il était prévu la réalisation d'un chemin en prolongement du chemin de la Prairie de Chey pour relier plus facilement la Ferme de Chey à la Coulée Verte.

Pour la réalisation de cette opération, un accord est intervenu avec Monsieur Didier LANGLAIS pour procéder à un échange de parcelles. Il a été convenu que Monsieur LANGLAIS cède à la Ville de Niort la parcelle YY N° 75 pour une superficie de 5 a 96 ca et la Ville de Niort lui cède la parcelle YY N° 73 pour une superficie de 5 a 97 ca.

Cet échange a lieu sans soulte de part ni d'autre. Les immeubles échangés sont estimés à la somme de TROIS CENT QUARANTE SIX EUROS (346,00 €) soit une valeur de 0,58 €/m<sup>2</sup> conformément à l'avis de valeur délivré par France Domaine.

Il a été convenu que l'ensemble des frais de géomètre et d'acte seraient supportés par la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder à Monsieur LANGLAIS la parcelle YY N° 73 et recevoir de ce dernier la parcelle YY N° 75 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique et les frais de géomètre préalable à cet échange seront supportés par la Ville de Niort.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**